

## **RAPPORT SUR L'ATELIER PAR ET POUR LES JEUNES**

**21 FÉVRIER 2002**

**EN PARTENARIAT AVEC**

**YOU CAN!**

**Juin 2002**

## Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>1</b>
<b>Objectif</b> .....	<b>2</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>Historique</b> .....	<b>2</b>
<b>YouCAN!</b> .....	<b>2</b>
<b>BPCP</b> .....	<b>3</b>
<b>Sensibilisation de la jeunesse</b> .....	<b>3</b>
<b>Qu'est-ce que l'engagement des jeunes et pourquoi y souscrire?</b> .....	<b>4</b>
<b>Méthodologie</b> .....	<b>5</b>
<b>Organisation et objectifs de l'atelier</b> .....	<b>6</b>
<b>Présentation PowerPoint</b> .....	<b>6</b>
<b>Jeux de rôles sur trois questions relevant du mandat de la DGPSA</b> .....	<b>7</b>
<b>Jeu sur la réglementation</b> .....	<b>7</b>
<b>Liste sur les questions ayant un intérêt pour les jeunes</b> .....	<b>8</b>
<b>Principaux résultats de l'évaluation de l'atelier</b> .....	<b>8</b>
<b>Principaux résultats de la liste des sujets</b> .....	<b>11</b>
<b>Médicaments à usage vétérinaire</b> .....	<b>12</b>
<b>Médicaments et matériels médicaux</b> .....	<b>12</b>
<b>Produits biologiques et thérapies génétiques</b> .....	<b>12</b>
<b>Nutrition</b> .....	<b>12</b>
<b>Aliments</b> .....	<b>13</b>
<b>Affaires réglementaires et internationales</b> .....	<b>13</b>
<b>Produits de santé naturels</b> .....	<b>13</b>
<b>Généralités</b> .....	<b>13</b>
<b>Observations du personnel de Santé Canada et de l'équipe YouCAN!</b> .....	<b>14</b>
<b>Leçons à tirer</b> .....	<b>15</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>16</b>

<b>Annexe a</b>	
<b>Formulaire D'évaluation de L'atelier</b> .....	<b>17</b>
<b>Annexe B</b>	
<b>Programme de L'atelier</b> .....	<b>21</b>
<b>Annexe C</b>	
<b>Description des Jeux de Rôles</b> .....	<b>22</b>
<b>Annexe D</b>	
<b>Fiche-réponse du Jeu Sur la Réglementation</b> .....	<b>28</b>
<b>Annexe E</b>	
<b>Liste des Questions</b> .....	<b>29</b>
<b>Annexe F</b>	
<b>Liste des Questions – Résultats</b> .....	<b>30</b>

## **Remerciements**

Le Bureau de la participation des consommateurs et du public (BPCP) de Santé Canada et YouCAN! souhaitent remercier les personnes et organismes suivants de leur participation à ce projet interactif.

Dave Farthing, Robert Paiement et toute l'équipe de YouCAN!; Erin Lepine, Tilak Gunawardhane, Jacinthe Guindon, Sylvie Cantin, Jo-Ann Julien, Joan Commerford, Amanda Hewitt et Ron Clingen du BPCP qui ont apporté leurs idées et compétences aux différentes étapes du projet; les membres du Réseau de la participation du public de la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA); Naresh Nebiddin et Jody Aylard du Secrétariat de la réglementation et décrets du Conseil, du Bureau du Conseil privé; Mary Hegan et Christopher Lebrun du Bureau des affaires réglementaires et internationales de la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA); Douglas Connors et Crystallina Chiu de la Direction des produits de santé naturels (DPSN); Darren Leyte de la Direction des aliments; Cathy Robinson et Jane Chapman de Allium Consulting Inc.; ainsi que Chris Lawson et Brian Collacott de DesignCo.

Nous remercions du fond du coeur tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de cet atelier et à son succès.

## **Objectif**

Ce rapport fait le bilan de l'organisation et de la réalisation d'un atelier interactif sur les questions liées à la Direction générale des produits de santé et des aliments de Santé Canada et des leçons que nous en avons tirées. L'atelier est le fruit d'un partenariat entre le Bureau de la participation des consommateurs et du public et YouCAN! (Youth Canada Association).

## **Introduction**

Le BPCP se félicite d'avoir conclu un premier partenariat avec les jeunes car ceux-ci forment l'un des groupes cibles parmi les moins bien représentés dans les consultations que mène la DGPSA.

YouCAN! souhaitait pour sa part obtenir l'appui financier de Santé Canada pour organiser sa troisième conférence annuelle pour la consolidation de la paix et le règlement des conflits à Toronto intitulée *Une odyssée vers la paix – Trouve la solution! 2002*.

Ces deux entités ont donc conclu un partenariat qui a donné à Santé Canada l'occasion de cerner les intérêts de la jeunesse sur les produits de santé et les aliments, de mieux faire connaître et comprendre les politiques et processus de réglementation de la DGPSA, et d'avoir accès à un réseau de jeunes animateurs chevronnés.

YouCAN! a eu pour sa part l'occasion d'établir des contacts avec des responsables de Santé Canada et de découvrir les différents modes de participation qui s'offraient à la jeunesse. Les fonds versés par le BPCP ont permis de payer les frais de déplacement des animateurs de la conférence. Ce partenariat a permis au BPCP et à YouCAN! de tisser des liens durables.

Le partenariat a pris la forme d'un atelier mixte d'une demi-journée – organisé dans le cadre des activités que YouCAN! avait prévues avant la tenue de sa conférence. Soixante jeunes animateurs de différentes régions du Canada y ont pris part.

## **Historique**

### ***YouCAN!***

Fondé en 1997, YouCAN! (Youth Canada Association) est un organisme national à but non lucratif pour la jeunesse, administré par des jeunes. YouCAN! a pour vocation de faire participer les jeunes aux décisions et à l'établissement des politiques qui les concernent directement. Les activités vont de l'éducation du public à la recherche, en passant par la formation en matière d'animation et la

tenue d'ateliers et de conférences permettant d'acquérir un certain nombre de compétences. Les objectifs de YouCAN! sont de promouvoir les méthodes non violentes de résolution des problèmes parmi les jeunes, d'améliorer la communication et de proposer des modèles constructifs de règlement des conflits.

Le conseil d'administration de YouCAN! se compose de dix jeunes de diverses régions du Canada, appuyé par un comité consultatif d'adultes.

Plus de 11 000 jeunes du Canada ont pris part aux événements parrainés par YouCAN! depuis 1997.

Pour faire connaître ses programmes et activités, YouCAN! prend appui sur un réseau de 80 jeunes animateurs qui ont été formés dans le domaine de la résolution des conflits.

YouCAN! organise des conférences nationales sur la consolidation de la paix et le règlement des conflits, qui rassemblent des jeunes, les agences au service de la jeunesse ainsi que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour édifier des réseaux, partager les pratiques exemplaires et concevoir des plans d'action.

Près de 589 jeunes ont pris part à la conférence pour la consolidation de la paix et le règlement des conflits qui a eu lieu à Toronto du 21 au 24 février 2002 sur le thème *Une odyssée vers la paix – Trouve la solution!*.

## **BPCP**

Le Bureau de la participation des consommateurs et du public (BPCP) fait office de centre d'expertise pour la Direction générale des produits de santé et des aliments et lui propose des moyens de faire participer le public de manière significative aux processus de prise de décisions et à l'établissement des politiques. La Direction générale traite un vaste éventail de questions qui vont de l'alimentation saine à l'utilisation éclairée des aliments, des produits de santé naturels et des produits thérapeutiques, y compris les médicaments, les produits biologiques et les matériels médicaux.

### ***Sensibilisation de la jeunesse***

L'une des principales activités du BPCP consiste à rejoindre les groupes qui ne sont en général pas consultés ou qui sont sous-représentés. L'objectif est de tisser des liens et de nouer des contacts avec les particuliers et les organismes qui vouent un intérêt particulier aux questions que traite la Direction générale.

Pour mieux rejoindre la jeunesse, le BPCP a présenté des exposés au Comité des jeunes de Santé Canada et à la Division de l'enfance et de l'adolescence de

la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique (DGSPSP). Le personnel du Bureau a également assisté à la première conférence annuelle des Centres d'excellence pour le bien-être des enfants qui a eu lieu à Ottawa les 23 et 24 novembre 2001<sup>1</sup>. Un premier partenariat a été mis sur pied avec YouCAN! après une première rencontre dans le cadre d'une réunion du Comité des jeunes de Santé Canada, au cours de laquelle YouCAN a présenté un exposé de ses activités.

### ***Qu'est-ce que l'engagement des jeunes et pourquoi y souscrire?***

Les jeunes forment une partie importante de la population canadienne. Les 18 à 24 ans représentent à eux seuls près de 3 millions de personnes – soit 10 % de la population canadienne ou encore 12 % de la population adulte<sup>2</sup>.

Qu'est-ce que l'« engagement des jeunes »? Selon le Centre d'excellence pour l'engagement des jeunes, engagement s'entend de la participation fructueuse et soutenue des jeunes à des activités extérieures à leur propre personne. L'engagement fait intervenir un élément comportemental (consacrer du temps à une activité donnée), affectif (tirer du plaisir à prendre part à une activité) et cognitif (connaissance de l'activité)<sup>3</sup>.

« Si vous voulez me captiver, racontez-moi une histoire vraie. Parlez-moi d'une expérience qui a changé votre vie. Laissez-moi voir la lueur qui brille dans vos yeux quand vous me parlez. Je veux voir les mots sauter de la page à mesure que vous les tracez avec passion pour évoquer cette étape de votre vie. Lorsque vous aurez fini, laissez-moi entrevoir ce moment privilégié de changement, montrez-moi que ce que vous venez d'évoquer (s'engager, faire des choses qui ont du sens et de la valeur, accomplir l'exceptionnel), je peux le faire moi aussi. »  
Centre d'excellence pour l'engagement des jeunes

Dans un discours récent, Stoney McCart, directeur général du Centre d'excellence pour l'engagement des jeunes, indiquait que « les recherches menées à ce jour montrent que les jeunes tirent un avantage sensible de leur participation à des activités extérieures à eux-mêmes, en termes de réussite scolaire, d'aspirations professionnelles, d'estime de soi et de comportement personnel non destructif. Les avantages que la collectivité peut en tirer sont les

---

<sup>1</sup> La création des **Centres d'excellence pour le bien-être des enfants** s'inscrit dans le cadre de la participation du gouvernement fédéral au Plan d'action national pour les enfants (PANE). Les Centres, dont la création a été annoncée dans le Discours du Trône de septembre 1997, aideront le gouvernement fédéral à jouer un rôle avant-gardiste dans la production et la diffusion des connaissances sur les enfants.

Les Centres d'excellence s'acquitteront de cinq tâches dans un délai de cinq ans :

- recueillir et analyser des informations et des données sur la santé et le bien-être des enfants;
- mener des recherches sur les questions essentielles liées à la santé et au développement des enfants;
- fournir des conseils aux pouvoirs publics et aux organismes de services sociaux et de santé;
- produire des données et les diffuser auprès du plus grand nombre; et
- renforcer et élargir les réseaux internationaux, nationaux et régionaux de personnes et de groupes qui contribuent à la santé et au bien-être des enfants.

<sup>2</sup> Statistique Canada, 2001.

<sup>3</sup> Centre d'excellence pour l'engagement des jeunes. [http://www.tqmag.ca/centres/index\\_f.html](http://www.tqmag.ca/centres/index_f.html)

suivants : taux de délinquance plus faibles et plus grande participation de ces jeunes à la vie publique et politique lorsqu'ils deviennent adultes »<sup>4</sup>.

Même si les jeunes adultes ne forment pas un groupe uniforme, ils n'en partagent pas moins un certain nombre d'attitudes et de convictions. Le rapport intitulé *À l'écoute des Canadiens : Regard sur les jeunes adultes*, publié par Communication Canada le 23 janvier 2002, révèle que les jeunes « sont optimistes quant à l'avenir et au gouvernement et pensent que celui-ci peut changer quelque chose à leur vie. Cependant, ils ne s'engagent pas en ce qui concerne les enjeux gouvernementaux, connaissent peu de choses sur le gouvernement et disent que les messages gouvernementaux ne les rejoignent pas. En d'autres mots, une certaine absence de lien se fait sentir entre le gouvernement et les jeunes gens dans la vie quotidienne de ces derniers. Dans l'ensemble, même si rejoindre les jeunes adultes est un défi, ceux-ci se montrent ouverts et réceptifs aux communications gouvernementales »<sup>5</sup>.

## **Méthodologie**

Puisque l'information gouvernementale a de la difficulté à atteindre les jeunes et compte tenu de leur importance en termes de pourcentage de la population adulte, le BPCP est arrivé à la conclusion que la conférence de YouCAN! serait un excellent moyen d'amener les jeunes à s'intéresser à l'action de la DGPSA.

YouCAN! est un organisme pour les jeunes, géré par des jeunes dont la vocation est de les amener à prendre part à différentes activités. Il a mis au point des méthodes pour rejoindre les jeunes et les pousser à s'engager en leur proposant des formules adaptées à leurs aspirations.

Les animateurs ont été choisis pour différentes raisons. Premièrement, ils sont très représentatifs de la jeunesse canadienne en termes d'origine, de démographie, de culture et de géographie. Compte tenu de leur expérience de l'animation de groupes de jeunes et de leur participation à la vie de leur collectivité, ils sont particulièrement bien placés pour parler des opinions que les jeunes ont des questions auxquelles se consacre la DGPSA. Ils sont également critiques des méthodes d'animation utilisées pendant l'atelier et peuvent fournir des conseils utiles sur l'organisation de futures activités faisant appel à la participation des jeunes.

Un groupe de travail a été constitué au sein de la DGPSA dans le but de faire participer les directions générales qui souhaitaient recueillir les commentaires du public (du point

---

<sup>4</sup> Discours prononcé par Stoney McCart, directeur général, Centre d'excellence pour l'engagement des jeunes, lors de l'assemblée annuelle des Centres d'excellence pour le bien-être des enfants, 23 novembre 2001.  
[http://www.tqmag.ca/centres/index\\_f.html](http://www.tqmag.ca/centres/index_f.html)

<sup>5</sup> *À l'écoute des Canadiens : Regard sur les jeunes adultes*, Communication Canada, 23 janvier 2002 (page 4).



de vue de la jeunesse) sur les politiques, règlements ou programmes en voie d'élaboration. Les membres de ce groupe de travail étaient les suivants :

- Mary Hegan et Christopher Lebrun, Affaires réglementaires et internationales,
- Douglas Connors et Crystallina Chiu, Direction des produits de santé naturels, Darren Leyte, Direction des aliments,
- Erin Lepine (présidente) et Tilak Gunawardhane, Bureau de la participation des consommateurs et du public.

Les membres du Bureau des affaires réglementaires et internationales et des Directions des produits de santé naturels et des aliments se sont réunis plusieurs fois pour définir le contenu de l'atelier.

YouCAN! a eu pour responsabilité de concevoir les activités de l'atelier et le BPCP a été en contact permanent avec l'organisme pour s'assurer que le format et le contenu de l'atelier étaient satisfaisants. Des formateurs expérimentés du réseau YouCAN! ont par ailleurs formulé des commentaires sur l'organisation de l'atelier.

Un formulaire d'évaluation portant sur les objectifs des principales activités de l'atelier a été distribué à tous les jeunes participants (**voir annexe A – Formulaire d'évaluation**). Les données ont été compilées par le BPCP. Le BPCP a rencontré des représentants de YouCAN! pour recueillir leurs commentaires sur les leçons à tirer de l'expérience et leurs suggestions concernant de futurs partenariats. Le groupe de travail de la DGPSA s'est également réuni après l'atelier pour l'évaluer.

## **Organisation et objectifs de l'atelier**

L'atelier « pour et par les jeunes » a été conçu pour définir les priorités de la jeunesse sur les questions liées à la protection de la santé. Son principal objectif était de recueillir des données utiles sur les moyens à mettre en oeuvre pour faire participer de manière positive les jeunes aux futures activités de la DGPSA, tout en les éduquant sur diverses questions liées à la protection de la santé.

L'atelier comportait quatre sections différentes (**voir annexe B – Programme de l'atelier**) :

- Une présentation PowerPoint sur la DGPSA
- Des jeux de rôles sur trois questions relevant de la DGPSA
- Un jeu sur la réglementation
- Une liste de questions ayant de l'intérêt pour les jeunes.

### ***Présentation PowerPoint***

À la fin de la présentation sur la DGPSA, les jeunes devaient mieux comprendre les buts et objectifs de la Direction générale et les responsabilités de ses différentes directions comme celle des produits biologiques et thérapies

génétiques, des aliments, de la politique et de la promotion de la nutrition et enfin de l'Inspectorat de la DGPSA. L'exposé a été présenté par le personnel de YouCAN!.

La présentation a expliqué les mesures que la Direction générale prenait pour protéger la santé des Canadiens, et évoqué les directives et règlements sur la qualité et la salubrité des aliments et des produits de santé. Les explications ont permis de constater que la Direction générale se fondait sur des preuves scientifiques solides et qu'elle était favorable à la participation des citoyens lors de l'analyse des risques et avantages des produits de santé, quels qu'ils soient.

### ***Jeux de rôles sur trois questions relevant du mandat de la DGPSA***

L'objectif des jeux de rôles était d'aider les jeunes à mieux comprendre une question particulière liée à la protection de la santé et de noter les domaines d'intérêt communs des parties intéressées que les participants devaient personnifier. Les responsables de Santé Canada ont jugé que les points communs issus des discussions fournissaient des renseignements utiles sur le point de vue du public pour l'élaboration de nouvelles politiques.

Les participants étaient divisés en trois groupes, chacun ayant une question à aborder. Un animateur expérimenté a expliqué la question à tous les participants pour que chacun dispose des mêmes connaissances. Les participants ont ensuite été divisés en deux sous-groupes. Chaque participant recevait un descriptif du rôle qu'il devait jouer. Les participants avaient quelques minutes pour lire leur rôle et se préparer à la discussion avec les sous-groupes.

Le jeu de rôle faisait intervenir un membre de Santé Canada et divers représentants : groupes de pression, industrie, consommateur (**voir annexe C – Description des jeux de rôles**). Des responsables de Santé Canada circulaient dans les groupes et les observaient afin de noter comment chacun exerçait ses compétences particulières.

### ***Jeu sur la réglementation***

Cette activité a donné un aperçu général du processus de réglementation au moyen d'un jeu interactif amusant et facile à comprendre.

En guise de préambule, chaque participant a reçu une bouteille d'eau, l'a ouverte et en a bu une gorgée. L'animateur a ensuite demandé aux participants s'ils s'étaient demandé si l'eau de la bouteille était bonne à boire ou bien s'ils avaient tenu pour acquis qu'elle l'était.

On leur a ensuite expliqué que la DGPSA était en train de réviser la réglementation sur l'eau embouteillée et qu'un règlement était une forme de loi qui avait force exécutoire. Le rôle du secteur privé, des consommateurs et du législateur a également été présenté.

Le groupe a été divisé en trois équipes et chacune a reçu un lot de planches en couleur, dont chacune décrivait une étape du processus de réglementation. Chaque groupe a été invité à reconstituer le processus de la manière qu'il pensait être la plus logique. Les groupes ont ensuite comparé leurs résultats par rapport à la fiche-réponse. (**Voir annexe D – Fiche-réponse du jeu sur le processus de réglementation.**) L'animateur a présenté le processus réel et répondu aux questions.

### ***Liste de sujets ayant un intérêt pour les jeunes***

Cette liste a été dressée pour déterminer quelles étaient les questions liées à la DGPSA qui intéressaient les jeunes gens ou sur lesquelles ils souhaitaient être consultés. Les participants ont été invités à examiner une liste de 48 questions et d'indiquer, pour chacune, l'intérêt qu'ils lui portaient. Les questions faisaient partie de grandes rubriques qui relevaient de l'action de différentes directions :

- Médicaments à usage vétérinaire
- Médicaments et matériels médicaux
- Produits biologiques et thérapies génétiques
- Nutrition
- Aliments
- Affaires réglementaires et internationales
- Produits de santé naturels
- Généralités (catégorie)

Les participants devaient choisir entre quatre possibilités dont les deux extrêmes étaient : « Intéressé et aimerait prendre part aux décisions » et « Ne s'intéresse pas vraiment à cette question » (**voir annexe E – Liste des questions**).

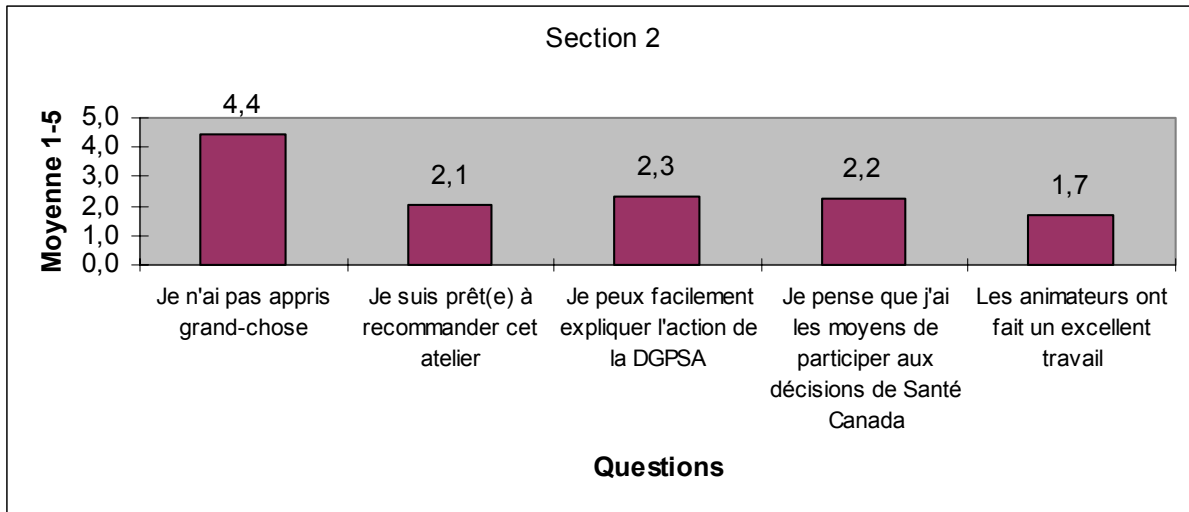
Cinquante-deux animateurs ont pris part à l'atelier. Celui-ci a été animé par le directeur général de YouCAN!. Les responsables de Santé Canada ont pris part à l'atelier à titre d'observateurs.

### **Principaux résultats de l'évaluation de l'atelier**

Cinquante-deux jeunes ont participé à l'atelier. Leur âge variait entre 15 et 25 ans et l'âge moyen était de 18,5 ans. Les jeunes femmes étaient plus nombreuses que les jeunes hommes (68 % contre 32 %). Les participants représentaient généralement le Canada, quoiqu'il n'y avait aucun représentant de l'Île-du-Prince-Édouard ni du Nunavut et que ceux du Québec étaient en très petit nombre.

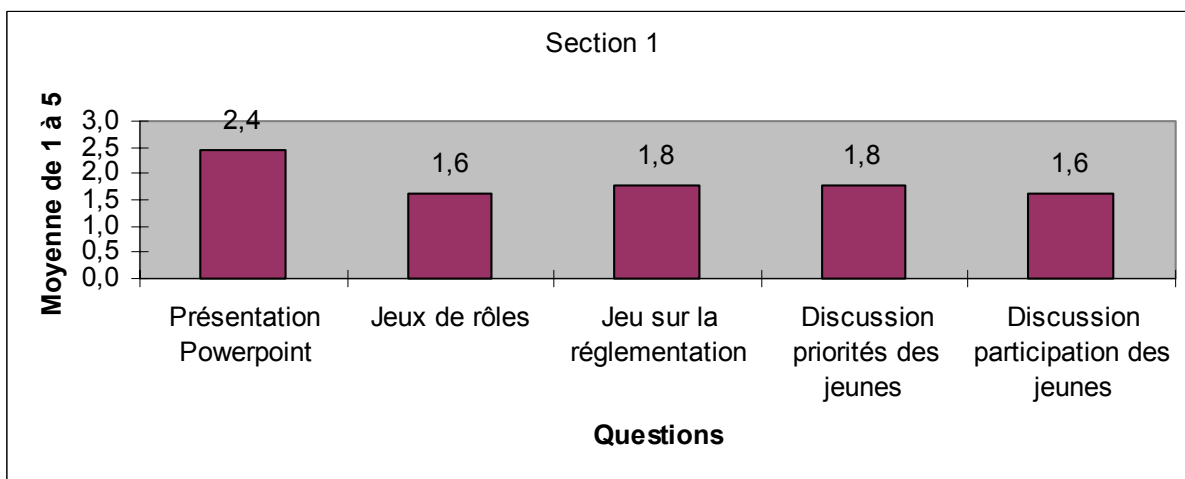
D'après l'évaluation, les jeunes ont beaucoup apprécié l'atelier et sont surtout satisfaits des informations fournies. La plupart des participants ont jugé que les animateurs avaient fait un excellent travail. La majorité d'entre eux sont prêts à recommander avec enthousiasme l'atelier à leurs amis. Beaucoup ont aussi déclaré qu'ils pouvaient désormais expliquer l'action de la DGPSA et qu'ils pensaient avoir les moyens de

prendre part aux décisions de Santé Canada. L'atelier a donc atteint l'un de ses objectifs qui était de mieux faire connaître et comprendre l'action de la DGPSA.



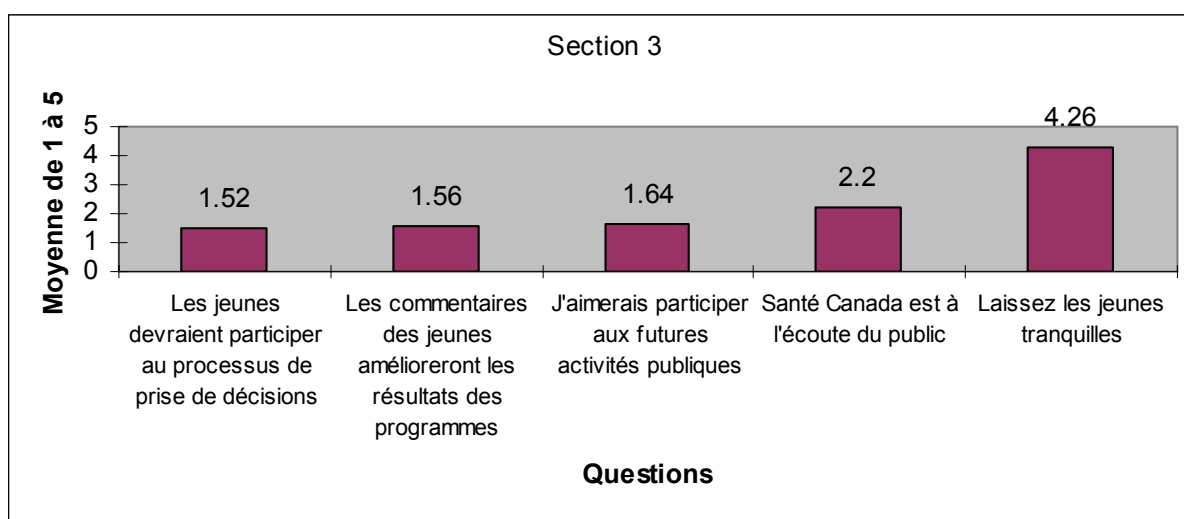
Légende : 1 = Tout à fait d'accord 2 = D'accord 3 = Sans opinion 4 = Pas d'accord 5 = Pas d'accord du tout

Parmi les quatre activités de l'atelier, le jeu de rôles est celle que les jeunes ont le plus apprécié. Le compte rendu, les occasions de formuler des remarques et les commentaires de Santé Canada constituent à leurs yeux des éléments positifs de l'exercice. Ils ont pu prendre connaissance d'opinions différentes sur les questions liées à la santé. Le jeu sur la réglementation et la discussion sur les priorités de la jeunesse arrivent en deuxième position, alors que la présentation PowerPoint se classe dernière. D'une manière générale, les jeunes se sont montrés satisfaits, puisque que les scores les plus faibles se situent entre « A assez apprécié » et « Sans opinion ».



Légende : 1 = Tout à fait d'accord 2 = A assez apprécié 3 = Sans opinion 4 = N'a pas apprécié 5 = N'a pas apprécié du tout

Il est intéressant de constater que les jeunes jugent qu'ils devraient prendre part au processus décisionnel de Santé Canada et pensent sérieusement que les commentaires de la jeunesse amélioreront les résultats des programmes et renforceront l'appui pour les décisions en matière de politiques et de réglementation. Les jeunes sont nombreux à penser que leur participation aux futures activités publiques pourrait être utile s'ils savaient mieux comment s'y prendre et quand. Les jeunes pensent aussi que Santé Canada est à l'écoute du public et tient compte des commentaires de ce dernier dans l'élaboration de ses politiques et l'exécution de ses programmes.



Légende : 1 = Tout à fait d'accord 2 = A assez apprécié 3 = Sans opinion 4 = N'a pas apprécié 5 = N'a pas apprécié du tout

Les participants ont été invités à indiquer ce qu'ils avaient appris de plus important pendant l'atelier. L'identification numérique de la drogue (DIN) se classe en tête pour 42 % des participants. L'existence d'une DIN signifie pour les jeunes que le médicament a été approuvé par Santé Canada et qu'il est sûr pour les consommateurs. Trente-sept pour cent des participants classent en tête les informations qui leur ont été fournies sur Santé Canada et les connaissances qu'ils ont pu en retirer. Près d'un tiers considèrent que la sensibilisation de la jeunesse et sa participation sont importantes.

Parmi les suggestions formulées pour améliorer l'atelier, 25 % des participants ont indiqué que la présentation PowerPoint pourrait être enrichie de plus de graphiques, d'éléments visuels et de clips vidéo et fournir moins d'informations. Ils ont aussi pensé que l'atelier devait être affiné en consacrant plus de temps à quelques sujets, en priorisant les questions de Santé Canada et en renseignant mieux les animateurs sur Santé Canada.

Les participants ont formulé des commentaires très positifs et indiqué que l'atelier était un excellent moyen de faire connaître l'action du gouvernement. Ils ont aussi précisé qu'il fallait mieux faire connaître Santé Canada aux jeunes et au public et proposé que des représentants du Ministère aillent dans les écoles pour faire connaître son action.

## **Principaux résultats de la liste des sujets**

Les jeunes ont précisé quelles étaient les sujets de la DGPSA auxquels ils s'intéressaient et (ou) souhaitaient participer. Ils devaient choisir parmi les possibilités suivantes :

- s'intéresse à cette question et aimerait participer aux décisions qui s'y rattachent
- s'intéresse à cette question mais estime que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pense pas qu'il soit nécessaire d'y participer
- s'intéresse à cette question et pense que le public devrait être mieux renseigné
- ne s'intéresse pas vraiment à cette question

Parmi les principaux sujets auxquels les jeunes souhaiteraient participer :

- comment faire entendre la voix des jeunes (52 %)
- questions d'éthique liées aux essais cliniques (50 %)
- assurer l'autorisation de médicaments pour des raisons humanitaires (46 %)
- sûreté des réserves de sang du Canada (46 %)
- dons d'organes et de tissus au Canada (40 %)
- accès à des médicaments et à des traitements sûrs et efficaces (40 %)

Les jeunes ont évalué de nombreux domaines d'intérêt et souhaitent que le public soit mieux renseigné. Les sujets qui suscitent l'intérêt le plus marqué concernent les aliments, notamment les intoxications alimentaires (56 %). Parmi les autres sujets (évalués à 50 %) figurent les aliments génétiquement modifiés, les allergènes alimentaires, les contaminants chimiques dans l'alimentation, l'irradiation des aliments, les toxines des fruits de mer et les additifs alimentaires.

Il est important de remarquer que très peu de répondants (8 % ou moins) ne s'intéressent pas du tout aux questions énumérées, à l'exception de la façon d'informer le public des découvertes scientifiques (14 %), de la mondialisation de l'industrie pharmaceutique (12 %) et du rôle des consommateurs et militants (12 %).

### ***Médicaments à usage vétérinaire***

Les jeunes s'intéressent aux questions liées aux médicaments à usage vétérinaire mais font confiance à Santé Canada dans ce domaine. Les résultats de l'évaluation montrent qu'ils ne voient pas la nécessité de participer au processus décisionnel, notamment en ce qui concerne l'impact environnemental des méthodes de gestion agricoles (52 %) et la résistance aux médicaments (46 %). Par contre, 32 % précisent qu'ils souhaiteraient participer au débat sur les questions liées à la résistance aux médicaments – sujet qui suscite l'intérêt le

plus marqué. Les jeunes pensent qu'ils devraient être mieux renseignés sur toutes les questions et surtout sur le processus d'approbation et les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments et dans la viande.

### ***Médicaments et matériels médicaux***

Comme nous l'avons précisé plus haut, les jeunes aimeraient être consultés sur deux questions : l'éthique dans les essais cliniques (50 %) et l'autorisation de médicaments pour des raisons humanitaires (46 %). Plusieurs questions intéressent les jeunes, qui font toutefois confiance à l'action de Santé Canada dans ces domaines : procédures d'autorisation (44 %), matériels médicaux (36 %), produits à faible risque comme les écrans solaires (42 %) et impact de la mondialisation sur l'industrie pharmaceutique (36 %). Entre un quart et un tiers des participants aimeraient être mieux renseignés sur les questions liées aux médicaments et plus particulièrement sur les produits à faible risque comme les antisudorifiques et les dentifrices, sans doute parce qu'il s'agit de produits qu'ils consomment quotidiennement.

### ***Produits biologiques et thérapies génétiques***

Il est intéressant de constater que les produits biologiques et les thérapies génétiques se classent deuxièmes parmi les domaines sur lesquels les jeunes souhaiteraient être consultés. Le principal sujet est la sûreté des réserves de sang (46 %), suivi du don d'organes et de tissus (40 %) et de l'existence de médicaments et de traitements sûrs et efficaces (40 %). Près d'un tiers souhaiteraient être mieux renseignés sur ces questions.

### ***Nutrition***

Les jeunes aimeraient obtenir davantage d'informations sur les questions liées à la nutrition – étiquetage nutritionnel (48 %), directives sur le poids-santé (46 %), nutrition pendant la grossesse (42 %), alimentation saine (40 %) et nutrition pour la prévention et la gestion du diabète (40 %). Ils jugent que le Ministère mène une action valable dans le domaine des directives et des normes (46 %). Le programme Vitalité figure parmi les principaux sujets sur lesquels ils souhaiteraient être consultés (30 %). Ce programme aborde trois questions : saine alimentation, vie active et image positive de soi.

### ***Aliments***

Comme nous l'avons indiqué au début, l'alimentation figure en tête de liste des questions sur lesquelles les répondants souhaiteraient être mieux renseignés. Cinquante-six pour cent des jeunes souhaiteraient être mieux renseignés sur les toxi-infections alimentaires; viennent ensuite les aliments génétiquement modifiés (OGM) (50 %), les allergènes alimentaires (50 %), les contaminants chimiques dans les aliments (50 %), l'irradiation des aliments (50 %), les toxines des fruits de mer (50 %), les additifs (50 %), la qualité et la salubrité des aliments (40 %) et la maladie de la vache folle (40 %). Il est important de remarquer que plus d'un tiers des jeunes souhaiteraient être consultés sur l'étiquetage des aliments (36 %) et les aliments génétiquement modifiés (34 %).

### ***Affaires réglementaires et internationales***

Les jeunes souhaiteraient que le public soit mieux renseigné sur l'impact environnemental des produits chimiques dans les cosmétiques et les produits pharmaceutiques et les autres produits de soins personnels (40 %) et le rapport entre les produits chimiques contenus dans des aliments et dans d'autres produits et la santé humaine (40 %). Même si les jeunes (40 %) semblent faire confiance au jugement de Santé Canada lorsqu'il s'agit d'examiner les réglementations étrangères en vue de définir les règlements pour le Canada, ce sujet reste un des principaux domaines (30 %) auxquels les jeunes souhaiteraient prendre part.

### ***Produits de santé naturels***

D'une manière générale, les jeunes pensent que le public devrait être mieux renseigné et surtout (46 %) qu'il faudrait s'assurer que les consommateurs disposent de toute l'information dont ils ont besoin pour pouvoir faire des choix éclairés. Les autres sujets importants sont les interactions entre les médicaments et les produits de santé naturels (42 %), les réactions négatives aux produits (42 %) et la recherche en cours et à venir (40 %). Les jeunes pensent que le Ministère est digne de confiance lorsqu'il s'agit de fixer les bonnes pratiques de fabrication (46 %) et d'évaluer l'innocuité et l'efficacité des produits (44 %). Les jeunes souhaiteraient surtout être consultés sur l'étiquetage des produits de santé naturels (28 %).

### ***Généralités***

Comme nous l'avons indiqué au début, les participants souhaiteraient surtout être consultés sur les moyens à mettre en oeuvre pour mieux faire entendre la voix des jeunes (52 %). Un tiers d'entre eux aimeraient participer et prendre part à l'établissement des règlements et à l'action des législateurs. Ils aimeraient aussi disposer de plus d'informations sur la façon d'informer le public des découvertes scientifiques.

## **Observations du personnel de Santé Canada et de l'équipe YouCAN!**

Globalement, les deux partenaires ont jugé que l'organisation de l'atelier était convenable et que les efforts engagés avaient porté fruit, à court et à long terme. Ils ont jugé que les jeunes étaient d'excellents communicateurs, qu'ils étaient dynamiques, transparents et s'exprimaient avec sincérité.

Les résultats de l'évaluation sont conformes aux résultats des études qui indiquent que les Canadiens en général souhaiteraient prendre part aux décisions gouvernementales. Ils renforcent aussi les recommandations du Comité du Sénat sur l'agriculture et les forêts qui, dans son rapport de mars 1999, demande à la DGPSA de faire participer les Canadiens au processus de décisions et de mieux renseigner le public. Il est important



de remarquer que les jeunes partagent le même intérêt que les Canadiens en général en faveur de la participation du public.

La Direction des aliments a recueilli des renseignements utiles sur le point de vue des jeunes sur l'irradiation des aliments grâce au jeu de rôles organisé sur cette question. Comme il fallait s'y attendre, les opinions exprimées par les jeunes dans le cadre de la conférence sont comparables aux thèmes évoqués par d'autres membres du public dans le cadre de groupes de discussion. Pour que cette technique soit mieux acceptée, un effort d'éducation s'impose. Les participants ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas bien l'irradiation des aliments, d'où leur hésitation à se prononcer sur la question. Ils pensent que le terme « irradiation » a une connotation négative qui suscite des inquiétudes. Cette question soulève des doutes. Les jeunes ont indiqué qu'ils seraient plus confiants si on leur assurait que les analyses avaient été faites pour établir l'innocuité des aliments irradiés. Ils ont par ailleurs fait part de leurs inquiétudes sur les effets sanitaires à long terme des aliments irradiés.

La Direction des produits de santé naturels (PSN) fait remarquer que les jeunes auraient aimé avoir plus de renseignements que ceux qui leur étaient fournis pour les jeux de rôles. En règle générale, ils prennent des positions extrêmes sur ce que Santé Canada devrait faire et ne pas faire. Selon les participants, une campagne de sensibilisation devrait figurer parmi les priorités numéro un de Santé Canada. Cette campagne devrait expliquer l'objectif de l'identification numérique de drogue (DIN) et des futurs numéros de PSN, ainsi que les moyens de trouver un produit soumis à une réglementation. Ils ont recommandé à Santé Canada de créer ou de fixer des normes internationales, de multiplier les analyses et de promouvoir de meilleurs modes de vie en général. Globalement, ils souhaitent une réglementation plus stricte et plus d'informations.

Le Bureau des affaires réglementaires et internationales (BARI) s'est félicité de l'enthousiasme et de la créativité des jeunes lors du jeu de rôles sur le Règlement sur l'évaluation environnementale. Grâce à ce jeu de rôles, le BARI a recueilli des données importantes sur cette question et sur l'opinion que les jeunes s'en font. Ce règlement a la particularité d'être proactif et ne résulte pas d'un problème environnemental ou de santé connu. Si l'on en juge par les résultats du jeu de rôles, on peut affirmer que les jeunes pensent que la présence de produits visés par la *Loi sur les aliments et drogues* dans l'environnement est nuisible puisque Santé Canada doit formuler un règlement en la matière. Un des participants est allé jusqu'à émettre l'hypothèse que les oiseaux allaient voler à l'envers à la suite des mutations génétiques provoquées par la présence de traces de produits pharmaceutiques dans l'environnement. Par conséquent, le BARI s'est rendu à l'évidence que le règlement n'était pas facile à comprendre de prime abord. Pour éviter toute mauvaise interprétation, il faudra prendre un certain nombre de mesures pour s'assurer que les enjeux sont présentés avec clarté.

Le jeu sur le processus de réglementation a permis aux jeunes de découvrir les mécanismes du processus d'homologation; une équipe est pratiquement parvenue à reconstituer la procédure dans son ordre réel. Il est intéressant de remarquer à quel

stade du processus les jeunes classent les « Commentaires du public ». Deux des trois équipes ont commencé par la carte Participation du public et toutes ont placé les « Commentaires du public » après la parution dans la *Gazette du Canada, Partie 1* qui correspond au processus réel. Les premières et dernières étapes étaient proches de la réalité. Il est évident que le ministère de la Justice et le Cabinet décident avant la parution dans la *Gazette du Canada, Partie 2*. Le terme « version finale » semble prêter à confusion. Il faudrait être plus précis en faisant la distinction entre la première version qui correspond aux étapes menant à la « première parution » dans la *Gazette du Canada* et la « version finale » qui se rapporte aux autorisations nécessaires en vue de la publication dans la *Gazette du Canada, Partie 2*.

## **Leçons à tirer**

Certains aspects de l'atelier pourraient être améliorés en vue de l'organisation de futures activités avec les jeunes. La présentation sur la DGPSA au début de l'atelier pourrait être améliorée sur le plan visuel, être écourtée et présentée par un responsable de Santé Canada.

Même si les jeunes ont beaucoup apprécié les jeux de rôles, il leur aurait été plus facile de s'y prêter si davantage de renseignements leur avaient été fournis sur les questions ou les personnages qu'ils devaient jouer ou si des spécialistes de Santé Canada avaient fait office de personnes-ressources. La qualité du débat aurait été améliorée si les personnages avaient pu poser des questions.

Il n'est peut-être pas idéal de tenir un atelier la veille d'une importante conférence internationale, puisque les organisateurs de la conférence sont préoccupés par des détails de dernière minute. La tenue de l'atelier pendant la conférence serait probablement préférable.

## **Conclusion**

Les objectifs du partenariat et de la séance ont été atteints. Le maintien des liens avec YouCAN! donne à Santé Canada l'accès à un réseau de jeunes animateurs partout au Canada. L'organisme donne au Ministère les moyens de faire participer les jeunes à la base. Il permet à la Direction générale de tirer parti de la crédibilité et de la confiance dont bénéficie un organisme pour et par les jeunes afin de mener des interventions auprès d'une population qui se méfie des institutions conservatrices et traditionnelles comme les ministères.

Les commentaires des jeunes sont précieux et Santé Canada a désormais une idée plus précise des sujets qui les intéressent. Le Ministère sait désormais quelles sont les questions sur lesquelles les jeunes souhaitent être consultés et celles sur lesquelles ils

souhaitent être mieux renseignés. Ces résultats seront utiles à la planification de stratégies de promotion et de participation du public.

## ANNEXE A

### FORMULAIRE D'ÉVALUATION DE L'ATELIER

Opinion des jeunes sur la santé et la sécurité – Priorités des jeunes en matière de protection de la santé

Atelier YouCAN!, 21 février 2001 (Toronto)

Merci de bien vouloir prendre le temps de répondre à ce questionnaire. Vos réponses permettront d'évaluer l'atelier et toutes seront traitées de manière confidentielle. Le système de notation étant différent d'une section à l'autre, nous vous prions de lire attentivement les instructions.

<u>Données démographiques</u>	
Veuillez préciser l'année de votre naissance : _ _ _ _	Veuillez indiquer votre sexe : <input type="radio"/> masculin / <input type="radio"/> féminin

<u>Section I</u>					
Veuillez évaluer chacune des sections du programme et indiquer si vous recommandez leur inclusion à d'autres ateliers.					
<u>Sujet</u>	<b>A beaucoup apprécié</b>	<b>A apprécié</b>	<b>Sans opinion</b>	<b>N'a pas apprécié</b>	<b>N'a pas apprécié du tout</b>
• <b>Présentation PowerPoint sur la Direction générale des produits de santé et des aliments</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• <b>Jeux de rôles</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• <b>Jeu sur la réglementation</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• <b>Discussion sur les priorités des jeunes en matière de protection de la santé</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• <b>Discussion sur la participation des jeunes et leurs valeurs</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## Section II

**Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec chacun des énoncés suivants.**

<b><u>Énoncé</u></b>	<b>Tout à fait d'accord</b>	<b>D'accord</b>	<b>Sans opinion</b>	<b>Pas d'accord</b>	<b>Pas du tout d'accord</b>
<b>• Cet atelier ne m'a pas appris grand-chose.</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>• Je suis prêt(e) à recommander avec enthousiasme cet atelier à mes amis.</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>• Je peux facilement expliquer à mes amis l'action de la Direction générale des produits de santé et des aliments.</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>• Grâce à cet atelier, je pense avoir désormais les moyens de participer aux décisions de Santé Canada.</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>• Les animateurs ont fait un excellent travail et ils ont très bien présenté l'atelier.</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### Section III

**Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec chacun des énoncés suivants.**

<b>Énoncé</b>	<b>Tout à fait d'accord</b>	<b>D'accord</b>	<b>Sans opinion</b>	<b>Pas d'accord</b>	<b>Pas du tout d'accord</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Dans la mesure du possible, les jeunes devraient participer au processus décisionnel de Santé Canada.</b></li></ul>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Les commentaires des jeunes amélioreront les résultats du programme et renforceront l'appui pour les décisions en matière de politiques et de réglementation.</b></li></ul>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Je prendrais volontiers part à de futures activités de participation publique si je savais mieux quand et comment m'y prendre.</b></li></ul>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Santé Canada est à l'écoute du public et tient compte des commentaires de ce dernier dans l'élaboration de ses politiques et l'exécution de ses programmes.</b></li></ul>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Santé Canada fait bien son travail sans les commentaires du public – laissez les jeunes tranquilles!</b></li></ul>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

#### **Section IV**

- **Cet atelier m'a surtout appris ce qui suit :**

- **Aspect de l'atelier qui m'a été le plus utile :**

- **Suggestions d'améliorations ou de changements pour les futurs ateliers :**

- **Autres commentaires :**

**Merci!**

## ANNEXE B

### **PROGRAMME DE L'ATELIER (2,5 heures)**

1. Introduction (5-7 minutes)
  - Propos de bienvenue
  - Règles de base
  - Ordre du jour
  - Buts/attentes
  
2. Présentation PowerPoint (5-7 minutes)
  
3. Jeu sur la réglementation/compte rendu (16 minutes)
  
4. Jeux de rôle (45 minutes)
  
5. Pause (15 minutes)
  
6. Établissement de priorités (30 minutes)
  - Questionnaire
  
7. Participation des jeunes et valeurs (15 minutes)
  
8. Clôture/évaluations (15 minutes)



## ANNEXE C

### DESCRIPTION DES JEUX DE RÔLES

#### 1. IRRADIATION DES ALIMENTS

Vous souvenez-vous du jour où ils ont servi des hamburgers datant de la veille à la cafétéria de l'école et où tout le monde a été malade? Les étudiants, verdatres et confinés dans les toilettes, ont été les victimes innocentes d'une intoxication alimentaire. Ils ont été intoxiqués par des aliments contaminés par des organismes pathogènes. Sans doute les aliments qui leur avaient été servis avaient-ils été préparés dans de mauvaises conditions d'hygiène ou mal conservés. Comment éviter ce type d'accident? La technologie permet d'adopter des pratiques d'hygiène sûres; en préparant par exemple les aliments sur des surfaces propres et avec des ustensiles propres, en respectant des temps de cuisson adéquats et en les réfrigérant convenablement. On peut aussi irradier les aliments et, dans ce cas, le symbole suivant figure sur l'emballage des aliments.



L'irradiation des aliments est une technique qui existe depuis 45 ans. Elle consiste à soumettre les aliments à des rayonnements ionisants pour réduire le nombre de micro-organismes, retarder la détérioration des produits alimentaires et détruire les insectes. Cette technique a été utilisée pour la première fois au Royaume-Uni et aux États-Unis dans les années 1950 pour préserver et désinfecter les rations militaires. Elle est depuis appliquée à la désinfection et à la préservation des denrées alimentaires destinées à la consommation.

L'irradiation des aliments est réglementée par la Division (26) du Règlement sur les aliments et drogues et elle est actuellement autorisée pour les pommes de terre, les oignons, le blé, la farine et les épices. Avant que l'irradiation ne puisse être appliquée à d'autres produits alimentaires, une évaluation approfondie doit être entreprise par Santé Canada pour déterminer son innocuité pour les aliments destinés à la consommation humaine. Les demandes d'irradiation de produits alimentaires sont introduites par les producteurs qui doivent présenter des données démontrant son innocuité et son efficacité.

Le public étant de plus en plus sensibilisé aux intoxications alimentaires, il exige de meilleures garanties sur la salubrité des aliments qu'il consomme. Le moyen d'éviter les intoxications alimentaires consiste à recourir à l'irradiation d'un éventail toujours plus grand d'aliments et plus particulièrement ceux qui causent le plus de toxi-infections.

**Discutez de l'utilisation et de la réglementation de l'irradiation des aliments en jouant le rôle d'un des personnages suivants.**

### **L. Biskit**

M. Biskit est propriétaire d'une entreprise de production alimentaire. Il souhaite recourir à l'irradiation pour offrir des produits plus propres et plus sûrs à ses clients. L'irradiation des aliments lui permettra de réduire les pertes, d'augmenter la durée de conservation de ses produits et de mieux lutter contre les parasites. Ces avantages lui permettront d'accroître ses bénéfices.

### **M.J. Blige**

M<sup>me</sup> Blige est mère de deux jeunes enfants. Elle souhaite offrir des aliments sûrs et nourrissants à ses enfants. Les jeunes enfants sont plus vulnérables aux intoxications alimentaires, lesquelles peuvent par ailleurs être graves, voire fatales. Les aliments irradiés peuvent offrir une certaine protection contre les organismes pathogènes. Puisque cette technique n'a pas encore été largement utilisée, M<sup>me</sup> Blige s'inquiète aussi des risques à long terme liés à la consommation d'aliments irradiés.

### **N. Furtado**

M<sup>me</sup> Furtado est agricultrice spécialisée dans les produits organiques. Elle s'inquiète du recours croissant à la technologie dans la production alimentaire. Elle pense que seuls les aliments produits de manière traditionnelle et naturelle sont sûrs et nourrissants. Le recours aux méthodes agricoles traditionnelles (épandage de fumier sur les récoltes) est lié à des maladies humaines.

### **D. Usher**

M. Usher est inspecteur-hygiéniste du gouvernement. Il souhaiterait que les Canadiens aient accès à des aliments sûrs et nourrissants. La plupart des intoxications alimentaires au Canada sont pour lui une source de travail supplémentaire. Il s'est engagé à être à l'écoute des Canadiens et à veiller à ce que les politiques du gouvernement tiennent compte de leurs points de vue. Son rôle est de prendre note des différents points de vue et d'essayer d'atteindre un consensus sur la question, sans prendre parti.

## **2. PRODUITS DE SANTÉ NATURELS ET ALIMENTS**

Au Canada, les produits de santé naturels (PSN) sont réglementés comme des aliments ou des drogues. Les PSN disponibles sur le marché et porteurs d'une identification numérique de drogue (DIN) sont des médicaments et ont été homologués. L'existence d'une DIN indique que le produit a donné la preuve de son innocuité (lorsqu'il est utilisé conformément aux indications prescrites), qu'il est efficace et de bonne qualité. Autrement dit, le consommateur a plus de chances de trouver dans le flacon ce qui est précisé sur l'étiquette et a la garantie que les allégations concernant l'usage du produit sont exactes. Les produits de santé naturels sans DIN sont des aliments et aucune allégation santé ne doit être attachée à leur vente.

Toutefois, de nombreux PSN disponibles sur le marché sans DIN vantent indirectement leurs mérites, dont la plupart sont largement exagérés (p. ex., perdez 54 livres en 6 semaines sans changer de régime alimentaire ni faire d'exercice).

Alors que certains PSN sont consommés depuis des siècles sans danger, d'autres sont contaminés par de la terre, du ciment et du verre ou contiennent des stéroïdes et des hormones. Enfin, certains PSN ne donnent pas les résultats qu'ils prétendent. En raison du manque de réglementation des PSN, un produit inefficace peut être vendu en pharmacie aux côtés d'un produit homologué (porteur d'une DIN). Par conséquent, leur achat commande la prudence.

Un centre de conditionnement physique vend « Body Sculptor » (nom fictif), un produit non homologué (non porteur d'une DIN) pour « sculpter le corps », que l'on peut importer par l'Internet. Un élève d'école secondaire, capitaine de l'équipe de football, fréquente ce centre de conditionnement physique et achète ce produit « entièrement naturel ». Les semaines passent et les autres membres de l'équipe, séduits par l'amélioration du physique de leur capitaine, se le procurent aussi; leurs petites amies en font autant (puisque le produit augmente non seulement la masse musculaire mais augmente aussi le métabolisme et fait perdre du poids).

Quelques mois plus tard cependant, le capitaine de l'équipe commence à avoir mal au ventre, des diarrhées sanguinolentes et à souffrir d'une grande fatigue. Il prend ce supplément depuis si longtemps qu'il ne songe même pas à signaler qu'il consomme ce produit « naturel » inoffensif depuis trois mois.

**D. Halliday** – Le médecin de famille du capitaine de l'équipe de football est très surpris par les symptômes de l'adolescent qui semblait en bonne forme et en bonne santé au dernier examen physique annuel qu'il a subi deux mois auparavant. Le D<sup>r</sup> Halliday demande une série d'analyses dont des cultures de selles et soupçonne une intoxication alimentaire. En attendant les résultats des analyses, il prescrit un antibiotique.

**N. Kratchett** – L'infirmière de l'école n'est de garde dans l'établissement qu'une fois par semaine. Elle reçoit deux étudiants en consultation, un garçon et une fille, qui se plaignent de douleurs abdominales. Elle leur conseille de rentrer chez eux et d'aller voir leur médecin de famille si les symptômes ne s'améliorent pas. La semaine suivante, trois autres étudiants se présentent avec les mêmes symptômes. L'infirmière est suffisamment inquiète pour signaler le phénomène au médecin-hygiéniste de santé publique.

**J. Snow** – L'épidémiologiste du bureau de santé publique reçoit les dossiers des hôpitaux, du D<sup>r</sup> Halliday et de l'infirmière de l'école. Il s'inquiète du phénomène. Il se rend à l'école avec la liste des étudiants malades. Il trouve un lien commun pour les patients de sexe masculin : tous font partie de l'équipe de football. Toutefois, des filles sont également concernées. Il suppose donc que les symptômes sont le résultat d'une infection de surface et s'apprête à faire analyser les douches, les fontaines, les surfaces

du gymnase et l'équipement sportif comme les matelas, les ballons, l'équipement d'athlétisme et les autres objets à proximité du gymnase.

**M.A. Bell** – Mère de l'un des adolescents. La brusque perte de poids de son fils et son allure l'inquiètent. Lorsqu'elle le questionne, celui-ci nie prendre des stéroïdes mais il est très musclé depuis quelque temps et, connaissant sa paresse, elle soupçonne que cela n'est pas entièrement dû au sport qu'il pratique. Même si elle ne dit rien, elle s'inquiète aussi du fait que son fils a été hospitalisé pendant trois jours sans que son état s'améliore. Non sans se sentir coupable, elle décide de fouiller sa chambre de fond en comble, mais sans rien trouver. Elle passe en revue l'armoire à pharmacie, sans plus de résultat. En dernier ressort, elle fouille dans son sac à dos et trouve les comprimés de « Body Sculptor ». Même si elle doute des résultats, elle se munit des comprimés et va à l'hôpital.

**Santé Canada** – J. Snow demande au Ministère d'analyser le contenu du supplément « naturel ». Après une analyse poussée, il s'avère que les comprimés contiennent des stéroïdes, ainsi qu'un diurétique et un laxatif très puissants. On sait que le laxatif peut éroder les muqueuses de l'estomac, provoquer des diarrhées sanguinolentes et que le diurétique peut causer une déshydratation. L'Inspectorat de la Direction générale des produits de santé et des aliments est avisé et, après enquête, prend les mesures qui s'imposent pour retirer le produit du marché. Un avis est préparé mettant en garde contre les dangers du produit.

**Ottawa Citizen** – Rend compte de la nouvelle, laquelle est relayée par tous les journaux du pays. Des entrevues approfondies avec certains adolescents permettent de sensibiliser les étudiants et ceux qui prennent aussi ce supplément. Les entrevues avec la Direction générale des produits de santé naturels, associées aux études de cas, permettent de souligner l'importance de l'analyse des produits. Le nouveau *Règlement sur les produits de santé naturels* est jugé important et essentiel pour prémunir la population contre les produits néfastes. Ce fait divers incitera aussi davantage de personnes à utiliser des produits porteurs d'une DIN ou d'un numéro de PSN.

### 3. BARI

Santé Canada a organisé une réunion faisant intervenir plusieurs personnes pour discuter de la protection de l'environnement sous l'angle de l'utilisation des médicaments par les Canadiens. Depuis le 13 septembre 2001, Santé Canada évalue en effet l'impact des médicaments sur l'environnement, avant leur mise sur le marché.

Santé Canada a invité des représentants de l'industrie pharmaceutique, des organismes de protection des consommateurs et de l'environnement, et un scientifique pour identifier les priorités qu'il convient de traiter. Santé Canada espère que cette réunion permettra de définir les mesures à prendre pour aborder les questions prioritaires sur lesquelles tous les participants se seront mis d'accord.

## Personnages

**Jane P.** – Jane est une consommatrice qui représente la Coalition E&F. Elle vient de terminer sa maîtrise en marketing, mais consacre l'essentiel de son temps à la défense des consommateurs. À première vue, Jane craint que la plupart des aliments et médicaments disponibles sur le marché soient retirés. Jane s'oppose à ce que le gouvernement empêche certains produits de pénétrer sur le marché canadien, surtout ceux qui sont déjà en vente aux États-Unis. Elle assiste donc à cette réunion pour savoir quelle sera l'action du gouvernement et faire pression sur ce dernier.

**Derek M.** – Derek est environnementaliste et représente le groupe de pression environnemental H&L. Il estime que les lois doivent être appliquées pour empêcher le passage de substances chimiques toxiques dans l'eau, les sols et l'atmosphère. Il sait que les substances chimiques toxiques peuvent nuire gravement à la diversité de l'environnement et indirectement à la santé publique. Son mandat est d'obtenir que des mesures immédiates soient prises pour protéger l'environnement. Sa coalition s'inquiète notamment du passage de médicaments toxiques dans l'eau et de la méconnaissance des effets à long terme de ces phénomènes.

**Deborah H.** – Deborah représente une multinationale, A&B Pharmaceutiques. Deborah a beaucoup de questions à poser à Santé Canada et aimerait être mieux renseignée sur le Règlement sur l'évaluation environnementale. A&B Pharmaceutiques vient de concevoir un nouveau médicament qu'elle prétend être le meilleur antimigraineux disponible sur le marché. Celui-ci a été testé dans les laboratoires pendant plusieurs années et, mis à part quelques effets secondaires, ne cause aucun effet néfaste chez les sujets humains. A&B espère introduire ce nouveau médicament sur le marché canadien d'ici quelques mois. Toutefois, en raison du nouveau règlement, le nouveau médicament ne pourra pas être commercialisé comme prévu. Ce règlement a pris A&B Pharmaceutiques par surprise et la société souhaiterait satisfaire aux demandes des consommateurs et commercialiser le produit le plus rapidement possible. Elle craint aussi que le règlement ne nuise aux échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays étrangers.

**Joseph G.** – Joseph est un chercheur bien en vue, spécialiste de l'étude des substances chimiques toxiques dans l'environnement. Il enseigne à l'Université P&G et mène une recherche qui bénéficie d'une subvention d'un million de dollars. Il fait également partie d'une équipe internationale de chercheurs qui s'intéressent à la présence des substances chimiques issues des médicaments dans l'eau. Il veut s'assurer que les chercheurs disposent de tout le temps et l'argent nécessaires pour terminer leur recherche et que les résultats de cette dernière soient pris en compte dans les politiques et règlements. Il sait que ses recherches sont importantes et qu'elles attireront l'attention internationale.

**John H.** – John représente Santé Canada. Il est analyste des politiques et responsable d'un projet d'évaluation de l'environnement. Il anime cette discussion pour recueillir les différents points de vue et définir un ensemble de priorités avec les participants sur

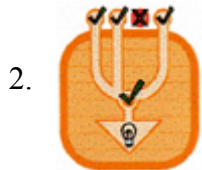
l'action que doit mener le gouvernement. John est convaincu que le groupe se mettra d'accord sur un ensemble de priorités. Il est sous pression et doit proposer une solution consensuelle à son supérieur après la réunion.

## ANNEXE D

### FICHE-RÉPONSE DU JEU SUR LA RÉGLEMENTATION



Cerner le problème.



Ministère détermine les questions clés, examine les risques et les avantages et propose des solutions.



Sollicite l'opinion du public et y réagit.



Ministère prépare l'ébauche d'un nouveau règlement.



Sollicite l'opinion du public et y réagit.



Sous-ministre approuve la version finale du projet de règlement.



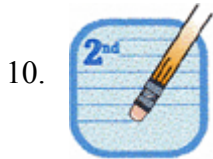
Ministère de la Justice estampille le règlement une première fois.



Cabinet approuve la version finale du projet de règlement.



Projet de règlement est publié dans la *Gazette du Canada, Partie I*.



Apporte des révisions à la version finale du projet de règlement pour donner suite aux commentaires du public.



Version finale du projet de règlement est présentée au ministre de la Justice pour y être estampillée une seconde fois.



Cabinet approuve la version définitive du règlement.



Version définitive du règlement est publiée dans la *Gazette du Canada, Partie II*.



## ANNEXE E

### LISTE DES SUJETS

## Vous desirez plus d'information?

La Direction générale des produits de santé et des aliments désire savoir quels sont les sujets qui intéressent les jeunes et/ou les domaines dans lesquels ils aimeraient s'impliquer. Vous êtes priés de consulter la liste de sujets mentionnés ci-dessous et d'indiquer votre niveau d'intérêt pour chacun en y inscrivant l'un des codes suivants :

- A Je suis intéressé à cette question et aimerait participer aux décisions qui s'y rattachent :
- B Je suis intéressé à cette question mais estime que Santé Canada s'acquitte de son mandat et pense qu'il ne soit pas nécessaire d'y participer.
- C Je suis intéressé à cette question et pense que le public devrait être mieux renseigné.
- D Je ne suis vraiment pas intéressé à cette question.

<b>Médicaments vétérinaires</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
1. Processus d'approbation des médicaments à usage vétérinaire utilisés pour le traitement d'animaux destinés à la production de denrées alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Recherche sur la résistance aux médicaments destinés à combattre les bactéries et les maladies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Méthodes de gestion agricole et impact sur l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Analyse et réglementation des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments et la viande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### **Médicaments et matériels médicaux**

5. Procédures d'autorisation des médicaments vendus sur ordonnance et en vente libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Analyse et réglementation des matériels médicaux (dispositifs de contraception, implants mammaires, stimulateurs cardiaques, équipement et instruments médicaux)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Préoccupations liées aux produits à faible risque comme les écrans solaires, les antisudorifiques et les pâtes dentifrices	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Impact de la mondialisation sur l'industrie pharmaceutique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Questions d'éthiques dans les essais cliniques (recherche sur les médicaments administrés à des sujets humains)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Questions liées à l'autorisation de médicaments pour les raisons humanitaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Questions liées à la publicité directe des médicaments sur ordonnance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### **Produits biologiques et thérapies génétiques**

12. Dons d'organes et de tissus au Canada	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Sûreté des réserves de sang du Canada	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Accès à des médicaments et traitement sûrs et efficaces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### **Nutrition**

15. Questions liées à la nutrition et à une alimentation saine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16. Questions liées à la nutrition et à la grossesse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- |   |                          |                          |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 17. Directives et normes sur la nutrition   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 18. Rôle de la nutrition dans la prévention et la gestion du diabète  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 19. Directives sur le poids-santé   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 20. Progrès sur les apports alimentaires de référence   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 21. Initiatives éducatives sur l'étiquetage nutritionnel  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 22. Initiatives liées à Vitalité (programme portant sur l'alimentation saine, la vie active et l'estime de soi) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

#### Aliments

- |  |                          |                          |                          |                          |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 23. Réglementation de l'étiquetage des aliments                              | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 24. Initiatives récentes sur les intoxications alimentaires                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 25. Questions liées aux aliments génétiquement modifiés                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 26. Qualité et salubrité des aliments  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 27. Impact sanitaire des allergènes alimentaires                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 28. Identification et réduction des contaminants chimiques dans les aliments | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 29. Protéger les Canadiens contre la maladie de la vache folle               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 30. L'irradiation des aliments comme mesure de sécurité                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 31. Questions liées aux toxines des fruits de mer                            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 32. Nouvelles découvertes sur les additifs                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 33. Rôle des matériaux d'emballage dans l'innocuité des aliments             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

#### Affaires réglementaires et internationales

- |  |                          |                          |                          |                          |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 34. Impact environnemental des produits chimiques contenus dans les cosmétiques, les produits pharmaceutiques et les autres produits de soins personnels | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 35. Rapport entre les traces de substances chimiques dans les aliments et d'autres produits et la santé humaine  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 36. Compromis entre «progrès» et «protection de l'environnement»   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 37. Importance des règlements internationaux dans l'élaboration des règlements canadiens   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

#### Produits de santé naturels

- |  |                          |                          |                          |                          |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 38. Interactions entre les médicaments et les produits de santé naturels   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 39. Étiquetage des produits de santé naturels  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 40. Comment garantir l'innocuité et l'efficacité des produits  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 41. Bonnes pratiques de fabrication - en quoi consistent-elles et comment veiller à leur respect                         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 42. Questions liées à la déclaration des réactions négatives à certains produits   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 43. Comment s'assurer que les consommateurs ont accès aux informations dont ils ont besoin pour faire des choix éclairés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 44. Domaines de recherche actuels et futurs  |                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

#### Généralités

- |   |                          |                          |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 45. Comment informer le public des documents scientifiques en matière de santé                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 46. Rôle des consommateurs et des militants   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 47. Collaboration entre les citoyens et les personnes chargées d'établir les règlements et les lois | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 48. Comment faire entendre la voix de la jeunesse canadienne  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

## ANNEXE F

### LISTE DES SUJETS – RÉSULTATS

#### Données démographiques

Nombre de questionnaires retournés : 51

Nombre de questionnaires invalides : 1

Âge moyen : 18,5 ans

Groupe d'âge : 15-20 ans

Sexe : 32 % de garçons, 68 % de filles

#### **Section 1 – Médicaments vétérinaires**

##### **1.1 Processus d'approbation des médicaments à usage vétérinaire utilisés pour le traitement d'animaux destinés à la production de denrées alimentaires**

- 6 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 44 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 44 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 6 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

##### **1.2 Recherche sur la résistance aux médicaments destinés à combattre les bactéries et les maladies**

- 32 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 46 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 20 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 2 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

##### **1.3 Méthodes de gestion agricole et impact sur l'environnement**

- 20 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 52 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 28 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 0 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

##### **1.4 Analyse et réglementation des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments et la viande**

- 8 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 42 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 46 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

## **Section 2 – Médicaments et matériels médicaux**

### **2.1 Procédures d'autorisation des médicaments vendus sur ordonnance et en vente libre**

- 28 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 44 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 28 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 0 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

### **2.2 Analyse et réglementation des matériels médicaux (dispositifs de contraception, implants mammaires, stimulateurs cardiaques, équipement et instruments médicaux)**

- 32 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 36 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 28 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 2 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.
- 2 % pas de réponse.

### **2.3 Préoccupations liées aux produits à faible risque comme les écrans solaires, les antisudorifiques et les pâtes dentifrices**

- 12 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 42 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 38 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 8 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

### **2.4 Impact de la mondialisation sur l'industrie pharmaceutique**

- 28 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 36 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 24 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 12 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

### **2.5 Questions d'éthique dans les essais cliniques (recherche sur les médicaments administrés à des sujets humains)**

- 50 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 24 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 26 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.

0 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**2.6 Questions liées à l'autorisation de médicaments pour des raisons humanitaires**

46 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.

22 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.

24 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.

8 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**2.7 Questions liées à la publicité directe des médicaments sur ordonnance**

30 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.

34 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.

26 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.

10 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**Section 3 – Produits biologiques et thérapies génétiques**

**3.1 Dons d'organes et de tissus au Canada**

40 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.

26 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.

30 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.

4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**3.2 Sûreté des réserves de sang du Canada**

46 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.

24 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.

30 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.

0 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**3.3 Accès à des médicaments et traitements sûrs et efficaces**

40 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.

28 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.

30 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.

2 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

## **Section 4 – Nutrition**

### **4.1 Questions liées à la nutrition et à une alimentation saine**

- 26 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 30 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 40 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

### **4.2 Questions liées à la nutrition et à la grossesse**

- 20 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 34 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 42 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

### **4.3 Directives et normes sur la nutrition**

- 14 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 46 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 34 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.
- 2 % pas de réponse.

### **4.4 Rôle de la nutrition dans la prévention et la gestion du diabète**

- 22 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 34 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 40 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 2 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.
- 2 % pas de réponse.

### **4.5 Directives sur le poids-santé**

- 24 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 28 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 46 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 2 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**4.6 Progrès sur les apports alimentaires de référence**

- 20 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 38 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 34 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 6 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.
- 2 % pas de réponse.

**4.7 Initiatives éducatives sur l'étiquetage nutritionnel**

- 18 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 30 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 48 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 2 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.
- 2 % pas de réponse.

**4.8 Initiatives liées à Vitalité (programme portant sur l'alimentation saine, la vie active et l'estime de soi)**

- 30 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 34 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 34 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 2 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**Section 5 – Aliments**

**5.1 Réglementation de l'étiquetage des aliments**

- 36 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 32 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 30 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 2 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**5.2 Initiatives récentes sur les intoxications alimentaires**

- 18 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 20 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 56 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 6 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**5.3 Questions liées aux aliments génétiquement modifiés**

- 34 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 12 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 50 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

#### **5.4 Qualité et salubrité des aliments**

- 26 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 32 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 40 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.
- 2 % pas de réponse.

#### **5.5 Impact sanitaire des allergènes alimentaires**

- 18 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 32 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 50 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 0 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

#### **5.6 Identification et réduction des contaminants chimiques dans les aliments**

- 18 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 32 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 50 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 0 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

#### **5.7 Protéger les Canadiens contre la maladie de la vache folle**

- 16 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 40 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 40 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

#### **5.8 L'irradiation des aliments comme mesure de sécurité**

- 10 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.



- 32 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 50 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 8 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**5.9 Questions liées aux toxines des fruits de mer**

- 6 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 38 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 50 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 6 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**5.10 Nouvelles découvertes sur les additifs**

- 10 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 34 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 50 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 6 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**5.11 Rôle des matériaux d'emballage dans l'innocuité des aliments**

- 16 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 40 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 38 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 6 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

***Section 6 – Affaires réglementaires et internationales***

**6.1 Impact environnemental des produits chimiques contenus dans les cosmétiques, les produits pharmaceutiques et les autres produits de soins personnels**

- 24 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 30 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 40 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 6 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**6.2 Rapport entre les traces de substances chimiques dans les aliments et d'autres produits et la santé humaine**

- 26 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.

- 30 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 40 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**6.3 Compromis entre « progrès » et « protection de l'environnement »**

- 28 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 36 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 32 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**6.4 Importance des règlements internationaux dans l'élaboration des règlements canadiens**

- 30 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 40 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 24 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 6 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

***Section 7 – Produits de santé naturels***

**7.1 Interactions entre les médicaments et les produits de santé naturels**

- 20 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 30 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 42 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 8 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**7.2 Étiquetage des produits de santé naturels**

- 28 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 32 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 36 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**7.3 Comment garantir l'innocuité et l'efficacité des produits**

- 20 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 44 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.

- 32 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**7.4 Bonnes pratiques de fabrication – en quoi consistent-elles et comment veiller à leur respect**

- 20 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 46 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 28 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 6 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**7.5 Questions liées à la déclaration des réactions négatives à certains produits**

- 22 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 30 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 42 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 3 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**7.6 Comment s'assurer que les consommateurs ont accès aux informations dont ils ont besoin pour faire des choix éclairés**

- 20 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 28 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 46 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 3 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**7.7 Domaines de recherche actuels et futurs**

- 21 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 33 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 40 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 6 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

**Section 8 – Généralités**

**8.1 Comment informer le public des découvertes liées à la santé**

- 20 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 26 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.

- 38 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 14 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

## **8.2 Rôle des consommateurs et des militants**

- 20 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 30 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 38 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 12 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

## **8.3 Comment les citoyens et citoyennes peuvent travailler avec les personnes chargées d'établir les règlements et les lois**

- 32 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 30 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 30 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 8 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.

## **8.4 Comment faire entendre la voix des jeunes**

- 52 % s'intéressent à cette question et aimeraient participer aux décisions qu'y s'y rattachent.
- 14 % s'intéressent à cette question mais estiment que Santé Canada s'acquitte de son mandat et ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'y participer.
- 30 % s'intéressent à cette question et pensent que le public devrait être mieux renseigné.
- 4 % ne s'intéressent pas vraiment à cette question.